

Comment créer une salle de restaurant accessible

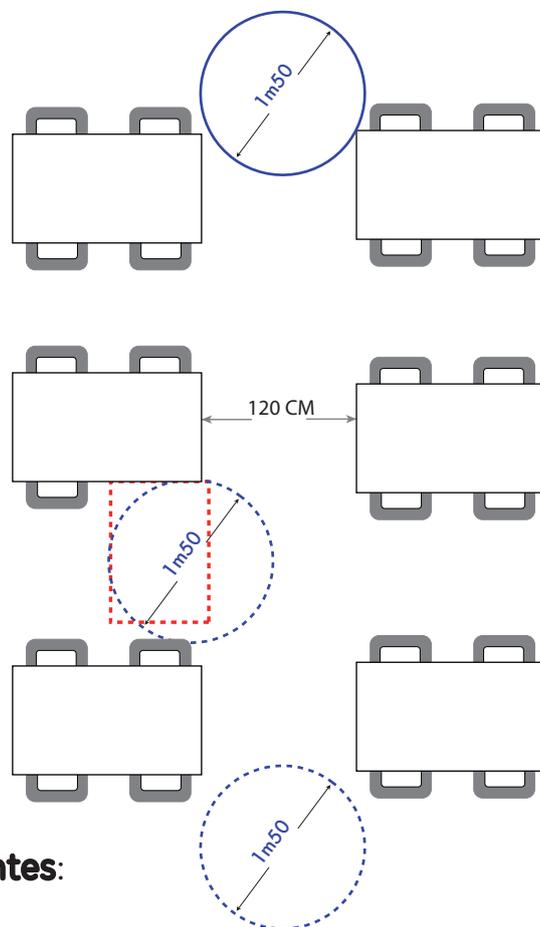
Idéalement, 2 places au sein du restaurant doivent permettre d'accueillir une personne en fauteuil roulant.

La circulation au sein de la salle:

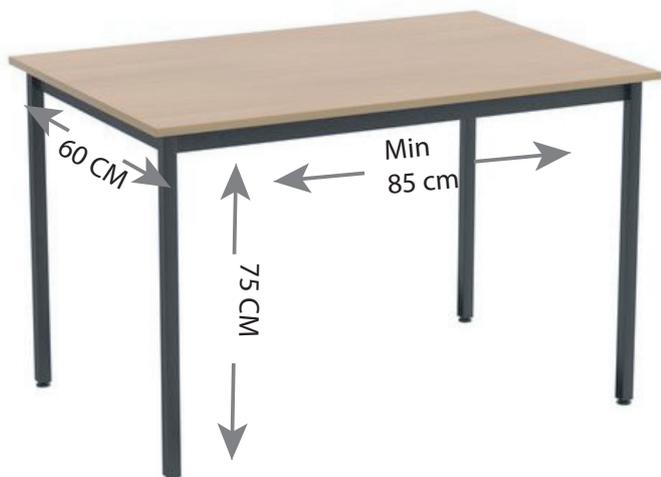
- La largeur de libre passage de toutes les circulations est de minimum 120 cm.
- Une aire de rotation doit être présente aux différents changements de direction.

L'emplacement réservé:

- Une aire de rotation de 150 * 150 cm dessert la table.
- Les sièges sont mobiles.
- La table doit être suffisamment stable et lourde pour ne pas être déplacée par une personne en fauteuil roulant.



La table adaptée doit répondre aux normes suivantes:



- Le bord inférieur de la table doit se trouver à 75 cm du sol.
- Le bord supérieur de la table doit être situé à une hauteur entre 80 et 85 cm du sol.
- La profondeur libre sous la table doit être d'au moins 60 cm.
- Une aire de rotation libre de tout obstacle de 150 cm doit être prévue devant la table

Avec le soutien de



Besoin d'un conseil?

info@accessandgo-abp.be